

***Fédération américaine des musiciens
Division des Services symphoniques
Canada***

Mai 2000

À la recherche du terrain d'entente

Personne ne doute du fait que les musiciens d'orchestres symphoniques canadiens ont repris de la vigueur. Et les résultats des négociations des deux dernières années le prouvent amplement. Pourtant, tout n'est pas rose à la table de négociation et nous devons absolument continuer à faire preuve de solidarité, de dignité et d'une détermination à toute épreuve d'arriver à des ententes justes et raisonnables. Arrive un moment, pourtant, où nous devons oublier notre colère et notre militantisme pour nous pencher sur les problèmes réels, au-delà des différences.

Nous partageons tous les mêmes buts d'excellence artistique et de bonne santé fiscale. Là où le bât blesse, c'est que les musiciens veulent obtenir une plus grande part d'un gâteau trop petit. Les directeurs n'éprouvent aucun plaisir à tenter d'expliquer aux musiciens, qui crient déjà famine, que le projet consiste à leur soutirer de l'argent ou, au mieux, à leur accorder de maigres augmentations inférieures au coût de la vie. Les musiciens éprouvent une telle frustration devant cette situation qu'ils ne parviennent pas à se rendre compte que les orchestres ne peuvent continuer à dépenser plus qu'ils n'encaissent. Et les deux partis se sentent obligés de défendre l'injustifiable. Les directions ont recours à toutes sortes de tactiques pour diluer les dures réalités qu'ils doivent imposer. Les bons jours, ils s'en excusent. Les moins bons jours, ils nous rappellent que c'est nous qui avons choisi cette misérable profession. Et les musiciens les toisent de leur côté de la table et leur répondent : « Cela nous est égal que vous soyez fatigués ou même épuisés. Trouvez davantage d'argent! »

Le seul chemin qui mène au terrain d'entente passe par l'acceptation partagée que l'excellence en arts coûte cher. Nous devons reconnaître qu'il faut trouver de nouveaux moyens de financer adéquatement nos organismes pour éviter que les directions ne se sentent constamment au défi d'équilibrer le budget au détriment des musiciens. Nous devons abandonner les « solutions » administratives inopérantes dans le domaine des arts. Nous devons nous permettre d'aller au-delà de la simple philosophie de compression des coûts.

C'est normal que les coûts augmentent. Il nous faut accepter le fait que les orchestres exigent une forte densité de main-d'œuvre. Si l'on présume que tous les membres du personnel (les instrumentistes, les administrateurs et le personnel de la production) demandent, comme tout le monde, des augmentations annuelles raisonnables, on peut aisément conclure que

les coûts vont augmenter et que les revenus doivent le faire aussi, proportionnellement. On peut consulter à ce propos ce qu'en dit Arthur C. Brooks, du Symphony Orchestra Institute, dans "Improving the Orchestra's Revenue Position: Practical Tactics and General Strategies".

C'est normal d'accorder une rémunération adéquate aux musiciens. Pendant plusieurs années, les musiciens se sont fait dire derrière des portes closes que les mécènes des secteurs public et privé considéreraient irresponsables d'utiliser les subventions et les dons pour augmenter la rémunération des musiciens. Nous ne nous faisons plus prendre à ce jeu. Au cours des dernières années, les médias et le public en général ont réagi nettement en faveur d'utiliser les argents destinés aux arts pour augmenter le revenu des artistes. Lorsque les gens apprennent la vérité sur nos faibles revenus, sur notre statut en chute libre comparativement aux orchestres de même type, notre taux de blessures et l'absence d'avantages sociaux ou d'un filet de sécurité sociale, ils saisissent que les artistes canadiens ont besoin d'être soutenus.

C'est normal de viser l'excellence. Les organismes qui récoltent les plus vifs succès au moment des campagnes de souscription auprès du secteur privé et qui réussissent le mieux à attirer des membres de direction dynamiques sont ceux qui ont créé une image d'excellence, de vision et d'enthousiasme. C'est extrêmement difficile d'attirer de l'argent ou du monde lorsqu'on projette l'image d'un bateau qui coule.

Réduire les coûts à court terme peut engendrer un malaise à long terme. Il est difficile d'attirer les meilleurs candidats aux auditions quand on offre de faibles salaires. Le nombre réduit de répétitions, la réduction des sections, les répertoires gravement comprimés pour cause de réduction de coûts, le remplacement de musiciens contractuels à temps plein par une variété de pigistes, toutes ces mesures entachent la qualité. Lorsque celle-ci est compromise, le produit n'attire plus personne et les ventes de billets chutent. Les secteurs public et privé retirent leur soutien. Et le tout entraîne de nouvelles réductions. Il est beaucoup plus rentable à long terme de se tourner vers l'excellence.

Que pouvons-nous tous faire pour que les orchestres canadiens atteignent un financement stable? Nous devons unir nos forces à celles de la vaste communauté des arts et mener une campagne d'éducation et de lobbying aux fins suivantes.

Nous devons travailler à changer la culture de dons en provenance du secteur privé. La contribution par habitant au Canada est beaucoup moins élevée qu'aux États-Unis. Les gouvernements doivent créer des mesures incitatives pour promouvoir les dons du secteur privé qui contribueraient tant aux dépenses d'exploitation qu'à l'élaboration de fonds de dotation qui peuvent offrir revenu et stabilité. Ces mesures doivent s'allier à une vaste campagne d'éducation qui encouragerait les Canadiens à verser aux arts une partie de leur impôt nouvellement récupéré.

Nous devons travailler à ce que les gouvernements maintiennent leurs subventions. Les trois niveaux de gouvernement doivent continuer à jouer un rôle important. Trop souvent, des réductions de subventions non prévues engendrent des dissensions internes et une chute à long terme.

Nous devons travailler à ramener la musique dans les écoles. C'est un fait reconnu et bien documenté que la musique classique améliore les capacités cognitives. Nous pouvons tirer profit de cette réalité et encourager les gouvernements provinciaux, les commissions scolaires et les comités de parents à ramener la musique à l'école. L'avenir de notre auditoire en dépend.

Nous devons travailler à présenter une image de marque, de pertinence et de dynamisme.

Ça ne veut pas dire de tomber dans les gadgets et les trucs. Mais ça signifie que nous devons être en contact avec ce qui attire notre auditoire et pique son intérêt.

Nous devons consacrer tous nos efforts à sensibiliser les divers intervenants. Oui, les arts coûtent cher. Mais oui, les arts valent le coût!

Si les artistes et les organismes artistiques consacrent une somme importante d'énergie dans le but commun d'atteindre la stabilité financière, peut-être pourrions-nous alors entrevoir un avenir plus serein. Il faut s'y mettre dès maintenant!

**Comment voyager avec des instruments de musique
Conseils colligés à partir d'un document rédigé par
Orchestres du Canada et l'American Federation of
Musicians en collaboration avec l'ATAC**

Le temps accordé à la planification pré-embarquement est toujours précieux, peu importe le transporteur aérien choisi. Plus la compagnie aérienne dispose de temps à consacrer aux arrangements, plus le musicien aura un voyage facile et agréable. Voici quelques suggestions.

- Pour réduire les risques de problèmes, n'ayez que votre instrument comme bagage de cabine (en plus de votre sac à main). Les casiers au-dessus des sièges sont conçus pour recevoir les manteaux et les chapeaux, et non des bagages. En effet, un changement soudain d'altitude ou un atterrissage abrupt peuvent les faire s'ouvrir et votre instrument

pourrait tomber sur un passager. Si votre instrument rentre dans l'espace sous le siège, vous devriez accepter de l'y mettre.

- À l'enregistrement, demandez une étiquette d'exemption pour objet fragile.
- Le petit vestiaire à l'avant de l'appareil est réservé à la classe Affaires; toutefois, il peut y en avoir un autre à la disposition des autres classes.
- Les grandes compagnies aériennes ont un plan des sièges pour tous les appareils prévus à l'horaire. Ils peuvent aider à planifier l'attribution des sièges et les besoins de rangement.
- Si vous rangez votre instrument sous le siège, demandez un siège du côté du hublot. Si votre instrument ne rentre pas complètement sous le siège, vous ne pourrez pas vous asseoir dans une rangée qui comporte une sortie de secours. Il vaut mieux vous en assurer dès l'enregistrement.
- Plusieurs compagnies aériennes possèdent des filets spéciaux, approuvés par le gouvernement, pour les violoncelles; on peut y placer d'autres sortes de bagages occupant un fauteuil dont les dimensions sont conformes aux spécifications de ce grillage (comme des cors ou des trombones). On peut aussi trouver d'autres dispositifs de sécurité pour lesquels les compagnies aériennes auraient demandé une approbation pour certains types précis d'appareils. On devra tout de même acheter des billets supplémentaires comme auparavant.
- En ce qui a trait à la soute de cargaison, on peut utiliser des étiquettes ou des codes spéciaux, comme il existe déjà pour les animaux, pour que l'instrument soit placé dans les soutes de cargaison chauffées et pressurisées. Ce ne sont toutefois pas tous les appareils qui ont des sections chauffées; leur seul avion commercial d'usage courant au Canada à ne pas avoir de soute chauffée et pressurisée est le CL-65.
- S'il est impossible de régler la question avec les préposés au comptoir, demandez à voir le directeur de service ou le chef de quart qui ont le pouvoir de prendre certaines décisions. Par contre, attention, comme le capitaine de navire, c'est le pilote qui représente l'autorité suprême; il peut donc inverser la décision pour des raisons de sécurité.
- Si on vous impose d'utiliser la soute à bagages sans que vous n'ayez d'étui ou d'emballage approprié, vous pouvez essayer de demander une assurance supplémentaire de 250 000 \$. Cette tactique peut faire trouver de l'espace dans la cabine pour votre instrument, comme par magie.
- On recommande aux musiciens qui ont des instruments à cordes de relâcher la tension des cordes pour éviter que les changements de température et de pression pendant le vol ne les fasse casser.

Laura Brownell
Christine Little Ardagh
416.391.5161